FORMATION SANTÉ ET QVCT

PUBLIC



Référent harcèlement sexuel représentant de l'employeur ou désigné au sein du CSE, membre d'un Service de Prévention et de Santé au Travail, fonction RH...

PRÉREQUIS



Aucun

DURÉE



1 jour (possible en 2 jours)

FORMAT



INTRA: Présentiel ou distanciel INTER: Présentiel ou distanciel

DATE INTER 2024



- 13 juin (distanciel)
- 28 novembre

TARIFS



INTRA:

Nous consulter

INTER:

830€ HT par participant - déjeuner inclus

CONTACT



04 37 48 81 31 contact@faral.net www.faral.net

RÉFÉRENT HARCÈLEMENT SEXUEL

Informer, orienter et accompagner

OBJECTIFS

Être capable d'exercer efficacement son rôle de Référent harcèlement sexuel, et pour cela :

- Connaître les notions essentielles sur le sujet
- Distinguer les concepts de Risques Psychosociaux, harcèlement et violence
- Connaître le périmètre et les missions du Référent harcèlement sexuel
- Élaborer une méthodologie d'intervention

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Quiz
- Jeux de rôle
- Témoignages
- Jurisprudences

- Passation de test (attitudes d'écoute)
- Évaluation des acquis (questionnaire)



- Des réponses concrètes à un sujet d'actualité
- Une pédagogie qui favorise les échanges d'expérience
- Des outils opérationnels directement exploitables en entreprise
- Un travail sur le positionnement du référent dans la structure



LE PROGRAMME DE FORMATION





- Évolution des termes et des définitions
- Le cadre juridique applicable au harcèlement sexuel et aux agissements sexistes
- Jurisprudences
- Harcèlement ou séduction ?
- Les différentes formes de harcèlement (moral et sexuel) et les faits de discrimination ou d'agression sexuelle
- Les obligations de prévention de l'employeur

Positionner le harcèlement dans le champ des risques psychosociaux

- Le champ des RPS
- Le stress : le mécanisme de montée en tension liée à une perception de déséquilibre
- Les situations de violence interne et externe
 : définir la limite avec l'affirmation de soi

Lien entre référent harcèlement et CSE

- Restituer au comité les éléments clés des démarches terrain
- Proposer des actions de prévention pérennes

La prévention du harcèlement sexuel et des agissements sexistes dans l'entreprise

- Agir sur les trois niveaux de prévention
- Désigner et définir les rôles du référent dans l'entreprise
 - ✓ Informer et sensibiliser le personnel
 - ✓ Instaurer un dispositif de signalement
 - ✓ Déployer des actions de prévention

Réagir à une situation de harcèlement présumé

- Déclencher l'action au bon moment
- Organiser le recueil d'informations
- Savoir conduire des entretiens
 - ✓ Introduire l'entretien
 - Manier écoute empathique et écoute active (passation du test d'attitudes d'écoute)
 - ✓ Conclure et donner des perspectives
- Recueillir des éléments objectifs complémentaires
- Consolider et formaliser les résultats de la démarche

Structurer les premières actions à mener

- Communication autour du rôle du référent
- 1ères actions de sensibilisation
- Du signalement aux entretiens à mener

